

2014-04-10
2013-4754

AVADEX® GRANULAIRE BULK Herbicide

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE : Triallate.....10,0%

ATTENTION

Avertissement, contient l'allergène soja

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 31361
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET: 451.3 kg - Vrac

Distribué par:
Gowan Company
B.P. Box 5569
Yuma, AZ 85366-5569

Information sur le produit: 1-800-883-1844

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI:

Ne doit être utilisé que pour la fabrication d'herbicides homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS:

- **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
- Irritant pour la peau et les yeux.
- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Le contact prolongé avec la peau, ou répété fréquemment, peut provoquer une réaction allergique chez certaines personnes.
- Ne pas avaler.
- Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, porter un respirateur avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH/MSHA/BHSE et munie d'un pré-filtre approuvé pour les pesticides OU une cartouche pour les pesticides approuvée par le NIOSH/MSHA/BHSE.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

Ne pas appliquer directement à un plan d'eau, dans des secteurs où l'eau de surface peut est présente, ou aux zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage ou de rinçage de l'équipement.

PREMIERS SOINS:

PREMIERS SOINS Herbicide	
Ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin conseille de le faire. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Contact avec la peau	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement l'oeil avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes, puis continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE:

Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer le produit seulement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments pour humains ou pour animaux et des semences. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains et pour animaux lors de l'entreposage de ce produit. Garder le contenant fermé pour éviter les déversements et la contamination.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION:

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

En cas d'urgence mettant en cause ce produit, appeler Gowan Company jour ou nuit :

- **Urgences médicales, composer le 1-888-478-0798**
- **Déversements, les fuites ou les incendies, composer le 1-800-424-9300**

Avadex[®] est une marque de commerce de Gowan Company, L.L.C.